



Bassin versant de l'Échelle

« Les bons choix ne peuvent être pris qu'ensemble »



Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois

190, route de Vindelle - Le Paradis

16 430 BALZAC

05 45 38 16 71

contact@sybra.fr

www.rivieres-angoumois.fr

Partenaires financiers



PRÉSENTATION DU SYNDICAT

902

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

664

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
COMPÉTENCE (en km)

5

NOMBRE D'EPCI A FP
MEMBRES

72

COMMUNES
PRESENTES SUR LE
TERRITOIRE

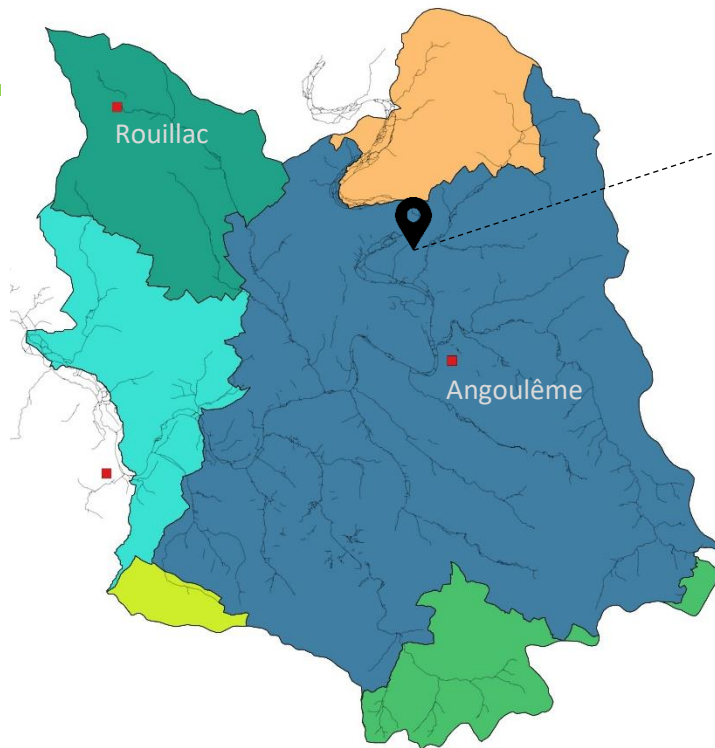
174 282

POPULATION
STATUTAIRE

Territoire de compétence

5

EPCI



SIEGE DU SYNDICAT

190, route de Vindelle
Le Paradis
16 430 BALZAC

- CDA Grand Angoulême
- CDA Grand Cognac
- CDC Rouillacais
- CDC Cœur de Charente
- CDC Lavalette Tude Dronne

GOUVERNANCE

56

ÉLUS MEMBRES DU
COMITÉ SYNDICAL

15

MEMBRES DU
BUREAU

1

PRÉSIDENT

Jean-Charles DOBY

5

VICE-PRÉSIDENTS

SERVICES

8

TITULAIRES

1

CONTRACTUELS
DROIT PUBLIC

3

CONTRACTUELS
DROIT PRIVÉ



DIRECTION

1 ETP



SERVICE ADMINISTRATIF

2 ETP



SERVICE TECHNIQUE

3 ETP



EQUIPE DE TRAVAUX

5,41 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

▶ COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

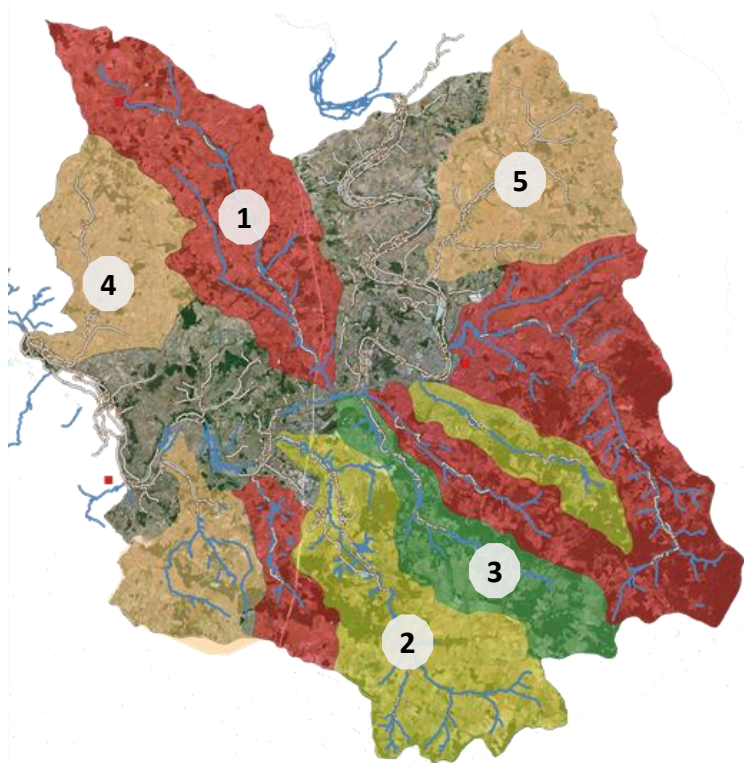


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS ET CONTRE LA MER



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

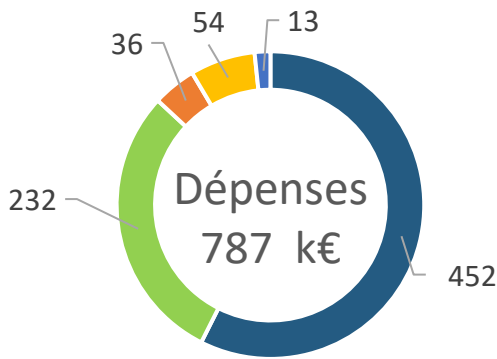
▶ OUTILS DE PROGRAMMATION ET D' ACTIONS EN PLACE



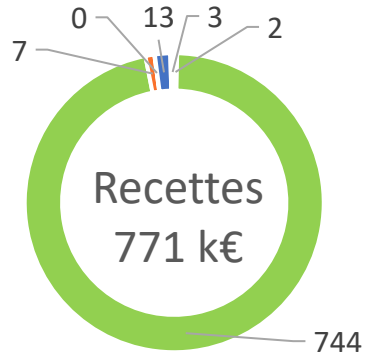
- 1** Bassins versants de la Nouère, de la Touvre, de l'Échelle, des Eaux-Clares et du Claix
- 2** Bassins versants de la Boème et de l'Anguienne
- 3** Bassin versant de la Charraud
- 4** Bassin versant de la Guirlande
- 5** Bassin versant de l'Argence

PROGRAMMES	DATES	MONTANTS HT	ÉTAT D'AVANCEMENT
Plan Pluriannuel de Gestion - 1 - phase 1/10	2023 - 2032	48 300 €	10 %
Plan Pluriannuel de Gestion - 2 - phase 1/10	2023 - 2032	0 €	0 %
Plan Pluriannuel de Gestion - 3 - enquête publique	2024 - 2033	0 €	95 %
Plan Pluriannuel de Gestion - 4 - enquête publique	2024 - 2033	0 €	95 %
Plan Pluriannuel de Gestion - 5 - Propo. d'actions	2023 - 2024	En interne	40 %

▶ FONCTIONNEMENT

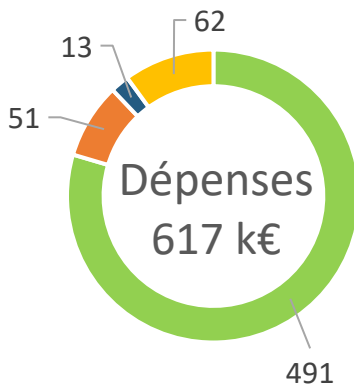


- 012-Charges de personnel et frais assimilés
- 011-Charges à caractère général
- 042-Opérations d'ordre
- 65-Autres charges de gestion courante
- 67-Charges exceptionnelles

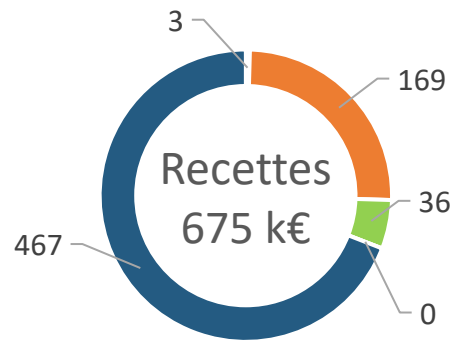


- 70-Produits de gestion courante
- 74-Subventions, participations
- 75-Autres produits de gestion courante
- 77-Produits exceptionnels
- 042-Opérations d'ordre
- 013-Atténuation des charges

▶ INVESTISSEMENT



- Programmes
- Hors programme
- 40-Opérations d'ordre
- 41-Opérations patrimoniales



- 10-FCTVA
- 13-Subventions
- 28-Amortissements
- 40-Opérations d'ordre
- 41-Opérations patrimoniales

▶ BILAN

- 17 949 €

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

+ 58 148 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

800 €

RESTES A RÉALISER DEPENSES D'INVESTISSEMENT

625 993 €

EXCEDENT N-1 FONCTIONNEMENT

80 477 €

EXCEDENT N-1 INVESTISSEMENT

608 043 €

REPORT FONCTIONNEMENT EXERCICE N+1

138 625 €

REPORT INVESTISSEMENT EXERCICE N+1

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



- Préparation des documents comptables et budgétaires
- Préparation des chantiers d'été
- Rencontres membres du SyBRA (EPCI)
- Participation Charente 2050
- Début des prélèvements cours d'eau pour la qualité des eaux superficielles

- Vote des contributions membres 2023
- Vote du budget primitif 2023
- Gestion des versants : Léchères
- Arrêtés préfectoraux : dossiers réglementaires DIG/PPG 7 bassins
- Participation AAC Touvre

- Installation de panneaux d'information en bord de Touvre
- Participation inventaire biodiversité intercommunal (Grand Angoulême), pêches électriques
- Participation : la Touvre en fête
- COPIL site Natura 2000

- Gestion des versants : préparation chantier talus-Marsac
- Mise en place d'abreuvoir-Charraud
- Suivi des niveaux d'eau
- Travail avec Grand Angoulême: inventaire des zones humides

- Préparation accès chantiers hydromorphologiques
- Intervention Petite Boème-fuites
- COPIL PAPI Charente
- Participation AAC Touvre
- Suivi des niveaux d'eau

- Démarche PAGQ (Nouère-Argence)
- Première crue – risque inondation
- Suivi des secteurs inondés
- Arrêt des chantiers hydromorphologiques
- COPIL Argence
- Travail à la définition d'une ligne politique « foncier » au SyBRA
- Plantations en versant
- Suivi piézométrique-travaux Nouère

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- Vote des comptes administratifs et de gestion 2022
- Débat sur les orientations budgétaires 2023

- Plantations en versant sur Marsac
- Travail zones vigilances eaux pluviales avec Grand Angoulême
- Groupe de travail pollution milieu aquatiques avec Grand Angoulême
- Travail avec Grand Cognac-schéma eaux pluviales

- Inventaire zones humides – Grand Cognac
- Préparation au passage à la M57
- Gestion des versants : Touérat-Fléac et Léchères-Ruelle/Touvre
- Participation Carteclima! – GA
- Comité de pilotage Charraud-plan de gestion

- PPA PLUi Grand Angoulême
- Gestion des versants : entretien des plantations
- Gestion plantes envahissantes, embâcles
- Suivi des niveaux d'eau
- Travail zones vigilances eaux pluviales avec Grand Angoulême
- Préparation travaux hydromorphologiques

- Participation AAC Touvre
- Gestion des versants: URSSAF-Isle d'Espagnac
- Inventaire zones humides – Grand Cognac
- Suivi des niveaux d'eau
- État des lieux Argence

- Participation Carteclima! – GA
- Début travaux hydromorphologiques
- Travail au plan de formation mutualisé avec autres structures GEMAPI
- Participation AAC Touvre
- COTECH PPG Argence
- Suivi des niveaux d'eau
- Suivi piézométrique-travaux Nouère

- Deuxième crue – risque inondation
- Suivi des secteurs inondés
- Participation AAC Touvre
- Dépôt dossier reconnaissance EPAGE
- Suivi piézométrique-travaux Nouère

▶ TRAVAUX HYDROMORPHOLOGIQUES



Le SyBRA met en œuvre des plans pluriannuels de gestion (PPG) validés réglementairement par déclaration d'intérêt général (DIG).

Ces plans de gestion s'articulent autour de 3 phases :

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic
- Phase 2 : Définition des stratégies d'intervention et des objectifs de gestion, définition des actions avec priorisation technique et financière
- Phase 3 : Production des dossiers de déclaration d'intérêt général (DIG) documents réglementaires nécessaires. Puis travaux...

Les actions du SyBRA sont nombreuses :

- Remise en fond de vallée des cours d'eaux
- Restauration de la continuité écologique (permettre aux espèces et aux sédiments de transiter d'amont en aval)
- Diversification des écoulements et des habitats en lit mineur
- Recharge granulométrique (retrouver une fonctionnalité optimale des milieux aquatiques)
- Reméandrage (retrouver une sinuosité)
- Mise à ciel ouvert de cours d'eau enterrés (débusage)
- Restauration par régénération naturelle de la végétation rivulaire (reconstituer une végétation rivulaire continue et en bon état)

Les plans de gestion de 7 bassins versants ont été approuvés par arrêtés préfectoraux le 09 février 2023 sous couvert d'une DIG (Nouère, Touvre, Échelle, Anguienne, Eaux Claires, Boème et Claix). Les premiers travaux de restauration ont débuté en octobre 2023 sur les bassins de la Nouère et de la Touvre et ont été interrompus à causes des crues. Les travaux seront réactivés en 2024 jusqu'en 2033.

Les riverains concernés directement par ces travaux ont été ou seront contactés en année n-1 par les équipes du SyBRA afin d'appréhender avec ces derniers les conditions d'accès et de travaux.

▶ RISQUE INONDATION – RETOUR SUR LES CRUES

Le territoire a connu deux épisodes de crues en peu de temps : en novembre puis en décembre 2023. Les deux épisodes sont marqués par leur différence en intensité et en durée. Plusieurs inondations sont survenues sur différents bassins.

Sur le territoire, une moyenne de **612 mm de pluviométrie** a été relevée (*sur 10 pluviomètres Sencrop répartis sur notre territoire*) entre août et décembre 2023.

Les mois d'octobre et de novembre ont été très contributeurs, en moyenne plus de 150 mm sont enregistrés en octobre, et environ 200 mm en novembre.

La pluviométrie annuelle de Charente est d'environ 800 mm. En trois mois, octobre, novembre, décembre, plus de la moitié de la pluviométrie moyenne annuelle est tombée sur le territoire.

Moyenne 2023 (mm)

27,612	Août
50,905	Septembre
186,13	Octobre
194,172	Novembre
153,34	Décembre
612,159	TOTAL (mm)



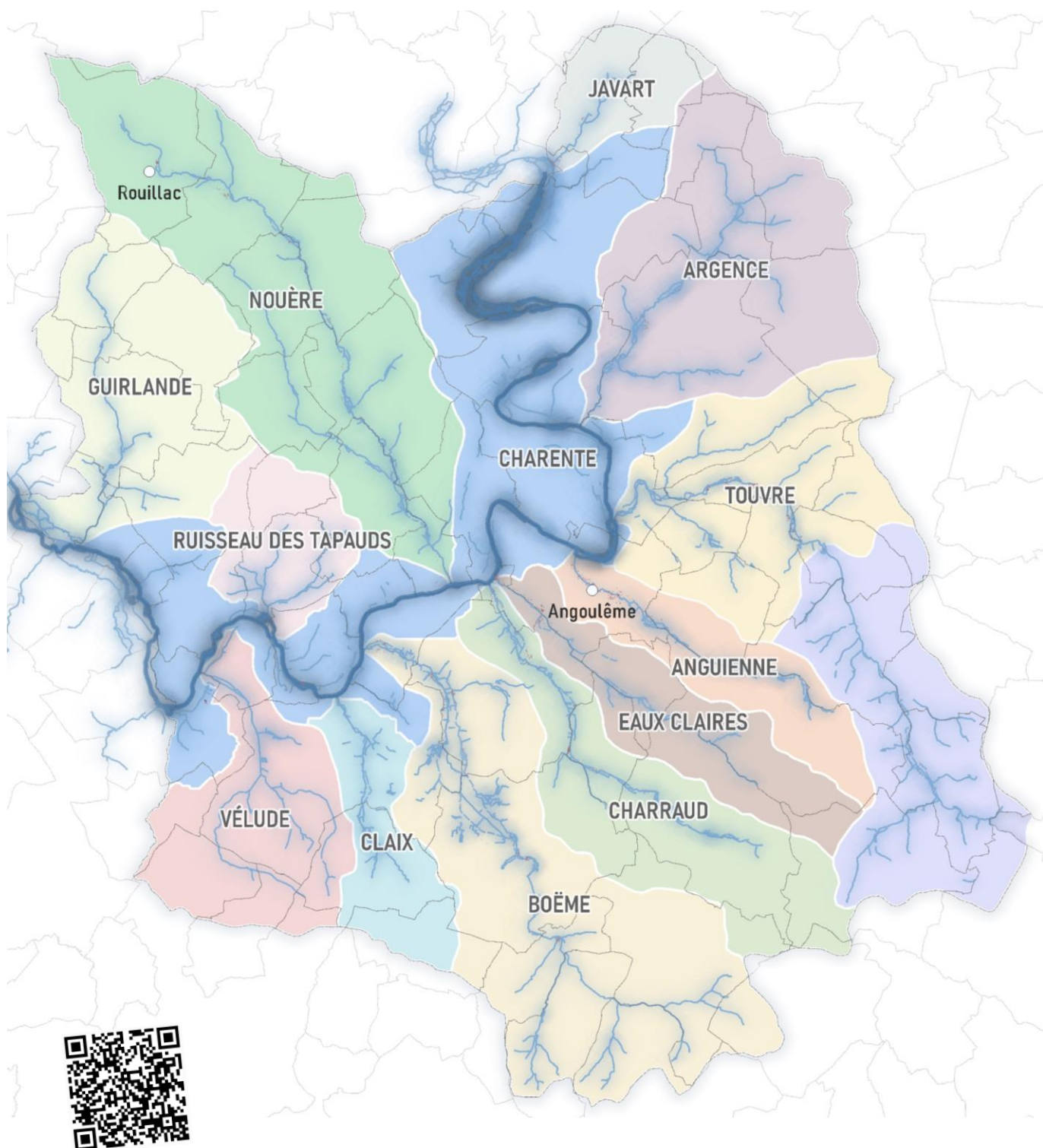
NOVEMBRE 2023

Le pic de crue de la Charente a été atteint à Angoulême le **08 novembre à 18h15**, avec une hauteur d'eau relevée de **4,147m**. Cette hauteur est inférieure à celle relevée lors de la crue de février 2021 (4,85m relevés).

DECEMBRE 2023

La Charente sur Angoulême a atteint son pic de crue le **15 décembre à 02h** avec une hauteur d'eau relevée de **4,76m**. Cette hauteur est supérieure à celle relevée lors de la crue de mars 2007, mais inférieure de la crue de février 2021 (4,85m relevés).

NOTRE TERRITOIRE D'ACTION



SYNDICAT DU BASSIN
DES RIVIERES
DE L'ANGOUMOIS

📍 190, route de Vindelle - Le Paradis
16 430 BALZAC

☎ 05 45 38 16 71

✉ contact@sybra.fr

🌐 www.rivieres-angoumois.fr